



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil intercommunal du 23 septembre 2026

Objet : CODIR Etraz-Région : Préavis N° 2/2026
Budget 2027 du SDIS Etraz-Région

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL,

- Vu le préavis du Comité Directeur
- Entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'accepter le Préavis No 2/2026 – Budget 2027 - tel que présenté.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS ETRAZ-RÉGION

Le Président
Jacques Cauderay

La Secrétaire
Muriel Carrard



SDIS Etraz-Région
Conseil Intercommunal
Ch. des Rochettes 118
1170 Aubonne